

Majorité/Oyem/Retrouvailles postélectorales

Allogho Akoué et Owono Ndong remobilisent les troupes

PME  
Oyem/Gabon

**PROFITANT** des manifestations recommandées par le Parti démocratique gabonais (PDG), dans la province du Woleu-Ntem, les membres du Bureau politique (MBP) du département du Woleu, Renaud Allogho Akoué et Désiré Owono Ndong ont organisé, dernièrement, au village Nkolayop (à environ 5 kilomètres d'Oyem, sur la route de Mitzic), une journée festive en faveur des militants de base de la fédération Richard Nguema Bekale du canton Nyè. Des moments de gaieté mis



Bain de foule des membres du Bureau politique et des responsables des partis alliés.

à profit par les deux "MBP", récemment nommés par le "distingué camarade président" du PDG, Ali Bongo Ondimba, pour remercier les militants des cinq fédérations du département du Woleu, dont celle de Richard Nguema Bekale, d'avoir accordé leurs suffrages à la liste du PDG lors des élections locales de



Les groupes socioculturels ayant assuré l'animation de l'événement.

l'année dernière. Un scrutin au cours duquel la tête de liste, Renaud Allogho Akoué et ses membres ont damné le pion à leurs principaux adversaires. Il était donc de bon aloi pour l' élu local, de revenir auprès de ses électeurs, pour leur dire "merci" du choix porté sur la liste du PDG à l'issue de ces élections locales. Mais également, pour rassurer les militants de base du département du Woleu, de sa ferme détermination à mettre sur les rails la politique des actes prônée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, en faveur des populations de l'ensemble du pays.

"Nous allons désormais faire la politique autrement. La politique des promesses non tenues est terminée. Nous allons désormais faire, avec les petits moyens dont nous disposons, la politique des actes en faveur de nos villes, nos villages et des populations que vous êtes", a déclaré M. Allogho Akoué. Et Désiré Owono Ndong, de renchérir pour sa part, que "faire la politique autrement, c'est également réunir tous les fils et toutes les filles du département du Woleu autour d'un même idéal, afin d'initier ensemble, des actions qui puissent insuffler le développement dans notre circonscription politique".

L'actuel président du conseil départemental du Woleu n'a pas manqué d'ajouter que, ce projet n'est possible que si tous les militants se mobilisent et appréhendent la vision politique du président du PDG. Les deux responsables du PDG dans le département du Woleu ont annoncé à leurs "camarades", la construction imminente et la réhabilitation des routes, des écoles, des dispensaires, des pompes hydrauliques villageoises et la dotation des panneaux solaires dans la plupart des villages du département du Woleu et des quartiers de la ville d'Oyem. À noter qu'au cours de cette manifestation, les responsables des partis de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence ont été présentés au public, à l'instar de Tony Ondo Mba, président du parti Rassemblement pour la restauration des valeurs (RV) et de certains députés dudit parti : Frédéric Nzue Edzang (commune de Medouneu), Serge Ndong Obame (canton Woleu) et Rodrigue Abourou Otego (canton Kyè).

PDG/Tournée nationale du secrétariat exécutif

En route pour le Haut-Ogooué et l'Ogooué-Lolo

J.K.M  
Libreville/Gabon

Après le Woleu-Ntem et l'Ogooué-Ivindo, le secrétaire général du Parti démocratique gabonais, Éric Dodo Bounguendza, et les membres de sa délégation mettent le cap sur le sud-est du pays.

**CONDUITS** par le secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), Éric Dodo Bounguendza, les membres du secrétariat exécutif du PDG enchaînent, dès aujourd'hui, par Franceville, la troisième phase de leur tournée nationale. Avant de se rendre dans l'Ogooué-Lolo et de revenir dans le Haut-Ogooué pour sillonner l'ensemble des chefs-lieux de cette province. Cette phase sera ponctuée, ce jour, par une visite et un moment de recueillement des membres du secrétariat exécutif au mausolée Omar Bongo Ondimba, avant la rencontre politique proprement dite. La-

quelle se déroule quelques jours après le périple d'Éric Dodo Bounguendza et l'ensemble des membres de sa délégation dans les provinces du Woleu-Ntem et de l'Ogooué-Ivindo. Deux étapes qui lui ont permis d'apprécier l'ampleur de l'adhésion des militantes et militants à l'ambition et à la nouvelle dynamique qu'il porte depuis sa prise de fonction. D'autant plus que, aussi bien à Oyem qu'à Makokou que dans l'ensemble des différents chefs-lieux de département du Woleu-Ntem et de l'Ogooué-Ivindo, les militants ont applaudi des deux mains sa volonté de mettre un terme à un ensemble de comportements qui, a-t-il déploré, n'ont que trop altéré le fonctionnement de leur formation politique. En remettant, notamment, en ordre de marche, les structures de base (fédérations, comités et sections) qui, a-t-il dénoncé, n'ont que trop pâti de l'atonie des "camarades" appelés à les faire fonctionner au quotidien, conformément aux statuts régissant leur écurie politique. C'est dire qu'il aura su

coller et répondre aux aspirations profondes de sa base. Laquelle, soit dit en passant, aura clairement manifesté, à chaque étape, son intérêt et sa volonté d'en finir avec les comportements et autres dysfonctionnements altérant la bonne marche de leur parti dans leurs circonscriptions politiques respectives. En appelant, entre autres, à sanctionner certains de leurs camarades qui, lors des élections couplées d'octobre dernier, se seraient illustrés en tissant des alliances avec leurs adversaires. Ce qui, ont-ils regretté, aura été dommageable à certains candidats du PDG. Ce faisant, Éric Dodo Bounguendza a mis en lumière une espèce de dichotomie entre le comportement des cadres et celui des militants. En ce sens que, les premiers seraient mus par leurs propres intérêts, à la différence des seconds plus attachés et enclins à sauvegarder la cohésion et l'unité dans les rangs. Bref, Éric Dodo Bounguendza s'est montré en phase avec sa base.

Additif pour omission au communiqué final du conseil supérieur de la magistrature du 17 juillet 2019

Au titre des nominations, mutations et affectations

I- Conseil d'Etat  
Siège :

Présidents de Chambre :  
- Monsieur Basile Moutelet Nguet ;  
- Madame Rosalie Bissa Bi Nzogho

II- Tribunal administratif de Makokou

Siège :  
Juge : Monsieur Gerald Gauthier Kombila en remplacement de monsieur Romaric Nzouba Ndama  
III- Mise à disposition :  
- Monsieur Jean de Dieu Zue Edzang est mis à la disposition de la présidence de la République.

Cabinet du Président  
N° 00483 /CGE/P

COMMUNICATION DU CENTRE GABONAIS DES ELECTIONS (CGE)

A l'attention des candidats à l'élection partielle des députés à l'Assemblée Nationale d'août 2019

Il est porté à la connaissance des acteurs politiques intéressés par l'élection partielle des députés à l'Assemblée Nationale d'août 2019, qu'en application des dispositions du décret n°00105/PR/MIJGS du 16 juillet 2019, le calendrier électoral pour l'élection partielle des députés à l'Assemblée Nationale s'articule ainsi qu'il suit :

- Date limite de dépôt des dossiers de déclaration de candidature : 24 juillet 2019 à 18 heures.
- Ouverture de la campagne électorale pour le premier tour de l'élection partielle des députés à l'Assemblée Nationale : 31 juillet 2019 à 00 heure ;
- Clôture de la campagne électorale pour le premier tour de l'élection partielle des députés à l'Assemblée Nationale : 09 août 2019 à 24 heures ;
- Convocation du collège électoral pour le premier tour de l'élection partielle des députés à l'Assemblée Nationale : 10 août 2019 de 07 h à 18 heures ;
- Ouverture de la campagne électorale pour le second tour de l'élection partielle des députés à l'Assemblée Nationale : 18 août 2019 à 00 heure ;
- Clôture de la campagne électorale pour le second tour de l'élection partielle des députés à l'Assemblée Nationale : 30 août 2019 à 24 heures ;
- Convocation du collège électoral pour le second tour de l'élection partielle des députés à l'Assemblée Nationale : 31 août 2019 de 07 h à 18 heures.

La compétition est entièrement ouverte à toutes les candidatures, sous réserve des conditions fixées par la loi.

Le dépôt et la confirmation des dossiers de candidature s'effectuent au siège des commissions électorales locales concernées.

Fait à Libreville, le 19 JUL 2019

Le Président  
Moïse BIBALOU KOU MBA.